

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE : Maternelle GARBEJAIRE

Adresse : 126 avenue Georges POMPIDOU - 06560 VALBONNE

16/11/2020 à 17H15

VISIO CONFÉRENCE

PARTICIPANTS :

Membres titulaires (Représentants des Parents Elus, Enseignants, Représentants de la collectivité)

Représentants municipaux :

- Mme BRIGNATZ Aurélie, Responsable du Service Enseignement
- Mme MAGLIARO Elena, Septième adjointe au maire, déléguée à l'Education, à l'Enfance et à la Jeunesse
- Mme CHAKIR Karine, Troisième adjointe au maire, déléguée à la Culture, aux Jumelages et à l'International

Enseignantes :

- Mme BALLUAIS Marie-Pierre
- Mme CASAZZA DEMENGE Martine
- Mme DE ZERBI TACAILLE Laetitia (directrice)
- Mme CHANEL Emilie

Parents d'élèves élus titulaires

- Mme FARAMIA MURAT Elise (FCPE)
- Mme DUPONT Delphine (LIPEG)
- Mr HEYDON Jérôme (LIPEG)
- Mme OUSLIMANI MARECHAL Nadjat (LIPEG)

Parents d'élèves suppléants

- Mme ANDERSEN ROSA Katarzyna (FCPE)
- Mme SELOSSE Sandrine (LIPEG)

Autre participant :

- Mme SIMONELLI Anne-Laure (FCPE)

Excusée :

- Mme FRANCES Natacha(enseignante)

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des participants
- Synthèse relative aux élections des délégués de parents d'élèves
- Point sur l'organisation de l'école (effectifs, équipe enseignante, ATSEM, organisation périscolaire)
- Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école
- Protocole sanitaire lié à la pandémie du COVID
- Sécurité
- Travaux
- KIDSCARE
- Projet d'école
- Questions diverses

Approbation du PV du conseil d'école du 22 juin 2020 à l'unanimité par les membres présents ce jour.

1. Présentation des participants :

La réunion débute par un rapide tour de table de présentation des membres du conseil d'école.

2. Synthèse relative aux élections des délégués de parents d'élèves :

Les élections des délégués des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020 par correspondance, suivies du dépouillement, de la rédaction du procès-verbal des élections et de sa transmission à l'Inspection Académique entre 12h00 et 13h30, en présence du bureau des élections.

Sur les 224 inscrits sur la liste électorale, 118 personnes ont voté, 5 bulletins étaient nuls ou blancs. 113 suffrages ont donc été exprimés, soit un taux de participation de 42,91%.

La liste FCPE a obtenu 1 siège sur les 5 possibles, et la liste LIPEG a obtenu 4 sièges sur les 5 possibles
Les parents élus sont donc les suivants :

Parents d'élèves élus titulaires

- Mme FARAMIA MURAT Elise (FCPE)
- Mme ABERKANE Elodie (LIPEG)
- Mme DUPONT Delphine (LIPEG)
- Mr HEYDON Jérôme (LIPEG)
- Mme OUSLIMANI MARECHAL Nadjat (LIPEG)

Parents d'élèves suppléants

- Mme ANDERSEN ROSA Katarzyna (FCPE)
- Mme SELOSSE Sandrine (LIPEG)
- Mme FREIRE Nadine (LIPEG)
- Mme PORTELLI Laurianne (LIPEG)
- Mme DELVAUX Emilie (LIPEG)

PV des élections en annexe 1

3. Organisation de l'école

(Effectifs, équipe enseignante, ATSEM, organisation périscolaire, APC) :

EFFECTIF ACTUEL :

Les effectifs de l'école à ce jour sont les suivants :

- 42 PS
- 36 MS
- 48 GS

Soit un total de 126 élèves

Le profil des classes est le suivant :

- PS1 : 26 élèves
- PS/MS2 : 16+10
- MS3 : 26
- GS4 : 23
- GS5 : 25

La différence entre les 2 GS est due à 2 départs d'élèves avant les vacances d'automne. Il n'y a pas d'inscription prévue.

L'équipe enseignante remercie les ATSEM, la bibliothécaire et l'équipe périscolaire grâce à qui le temps de sieste a pu se mettre en place de la manière suivante :

- La classe de PS1 fait la sieste dans le dortoir de la cour du bas puis réveil échelonné dans la salle mitoyenne
- La classe de PS/MS2 dort dans le dortoir adossé à la classe, ce qui permet à la maîtresse de surveiller les petits et les moyens

Cela permet à tous les élèves de PS de bénéficier d'un véritable réveil échelonné.

EFFECTIF PRÉVISIONNEL pour septembre 2021 :

- PS : 36
- MS : 42
- GS : 36

Soit un total de seulement 114 élèves pour 5 classes. L'école risque donc une fermeture car le seuil est à 120. L'IEN a été alertée. L'enquête a eu lieu plus tôt que d'habitude et la mairie n'a pas fini le recensement des futures PS. Les élus étudieront les demandes de dérogation si nécessaire.

ELEVES A BESOINS PARTICULIERS :

Deux élèves de GS bénéficient de la présence d'une AVS.

Huit élèves de l'école sont porteurs d'un Projet d'Accueil Individualisé : 1 élève pour un double PAI asthme+allergie alimentaire, 2 pour de l'asthme, 1 pour des convulsions hyperthermiques, 3 pour une allergie alimentaire, 1 pour diabète.

EQUIPE ENSEIGNANTE ET ATSEM :

La composition de l'équipe enseignante et des ATSEM est la suivante :

PS1	Emilie CHANEL	Faten HAMIDA
PS/MS2	Martine CASAZZA	Anaïs DUMAS (jeudi et vendredi) Clarisse SEPTTE (lundi et mardi)
MS3	Marie-Pierre BALLUAIS	Ingrid LEFEVRE
GS4	Natacha FRANCES Gwenaelle LEBIHAN (vendredi)	Fabienne LIZET
GS5	Laetitia DE ZERBI TACAILE Céline GRAZIOLI (lundi)	Daisy CORRAO

ORGANISATION PERISCOLAIRE

Mr Benjamin HALIMI est le nouveau responsable

Les ATSEM prennent en charge les enfants pendant le temps de cantine et également par roulement, la garderie du matin et du soir pour favoriser la continuité. Elles sont complétées par des animateurs.

Les classes de PS1, PS/MS2 et MS3 mangent au premier service en cantine maternelle.

Les classes de GS mangent au deuxième service en cantine maternelle.

Comment communiquer avec le périscolaire ? Les parents doivent utiliser KIDSCARE pour une question concernant leur propre enfant. Si une association de parents d'élèves élus souhaite poser une question, elle adresse un mail à un responsable en mairie : Olivier Jais ou Aurélie Brignatz.

4.Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école :

Les changements apportés sont les suivants :

- moyen de communiquer avec l'école : l'application KIDSCARE
- départ et arrivées pour les rendez-vous médicaux réguliers pendant les récréations ou à 13h30

Le règlement est voté

Règlement en annexe 2

5. Protocole sanitaire COVID

Fermeture de la classe de PS/MS2 en septembre pendant 2 semaines

La classe a été fermée après le cas d'un élève positif. L'école a suivi le protocole mis en place et a communiqué aux parents toutes les informations dès qu'elle les a eues. Cependant, un parent a été agressif et menaçant sur KIDSCARE et il a fallu faire venir la police municipale un matin pour sécuriser l'accueil. Un dossier a été ouvert à l'Autonome de Solidarité qui protège les enseignants. Les professeurs des écoles comprennent le désarroi des parents mais n'ont pas à être menacées. Il est important que les

parents comprennent qu'elles n'ont pas de pouvoir décisionnaire et qu'elles appliquent les consignes. Ce n'est pas en faisant pression sur les enseignantes que les décisions changent.

Protocole avant le confinement

Deux bulles identiques avaient été constituées sur le temps périscolaire et scolaires pour les récréations et le temps de cantine :

- PS1 + PS/MS2 + MS3
- GS4 + GS5

Tous les adultes étaient masqués.

Tous, adultes comme enfants, devaient se laver les mains très régulièrement.

Protocole pendant le confinement

Le protocole a été durci.

Tous les adultes sont évidemment masqués ; les enfants se lavent encore plus fréquemment les mains, une dizaine de fois par jour environ.

Pendant le temps de classe, chaque classe fait récréation séparément. Les classes ne se croisent pas dans les couloirs. Le matériel individuel est privilégié et le matériel collectif est désinfecté quotidiennement ou isolé 24h. Tous les locaux sont très régulièrement aérés.

En motricité, les activités où il y a un échange de matériel ont été supprimées.

L'intervenant du conservatoire utilise la salle de motricité pour ne pas utiliser la même salle que l'élémentaire, contrairement aux années précédentes.

Le spectacle prévu le 20 novembre est reporté car il avait été prévu en séparant les élèves de l'école en deux groupes et ne peut se faire par classe. Il devrait être remplacé par un spectacle de magie itinérant (intervention dans chaque classe)

Les rendez-vous avec les parents sont uniquement téléphoniques.

Les réunions avec des partenaires extérieurs sont virtuelles.

Les entrées et les sorties sont échelonnées avec deux groupes :

- PS1+PS/MS2 qui regroupent les élèves les plus jeunes pour qui l'entrée et la sortie est un peu plus longue
- MS3 +GS4+ GS5 avec les élèves les plus grands pour qui cela est plus rapide

La cour du portail est très grande et permet la distanciation entre les groupes classes.

Ce protocole durci représente des contraintes lourdes pour le personnel adulte de l'école qui est particulièrement fatigué physiquement et moralement.

Les enseignantes demandent aux parents de bien respecter les horaires de portail, en particulier de ne pas arriver en retard après 8h30 ou après 16h30, et bien évidemment d'être masqués (à chaque portail il y a au moins un parent non masqué)

6. Sécurité

Commission de sécurité

Elle est passée le mardi 15 septembre à l'école. Il a été rappelé la nécessité de fermer les portes coupe-feu. Des panneaux ont été affichés sur les portes.

Est-il envisagé d'installer des ventouses sur la porte coupe-feu du couloir C 1 reliée à la centrale d'alarme comme conseillé par la commission de sécurité ? C'est à l'étude.

Exercice évacuation incendie :

Le premier exercice d'évacuation a eu lieu le lundi 28 septembre 2020. Il concernait l'ensemble du groupe scolaire. L'exercice s'est bien déroulé, les consignes du PPMS ont été respectées et aucune erreur n'est à déplorer. Quelques remarques consécutives à cet exercice ont été remontées par les 2 directrices.

Exercice alerte intrusion :

Un exercice alerte intrusion a eu lieu lundi 5 octobre 2020 en présence d'une gendarme et il concernait là encore l'ensemble du groupe scolaire. Pour la maternelle Garbejaire il s'est déroulé exactement de la même façon que les exercices de ce type simulés les années précédentes. Les élèves sont restés confinés dans leur classe avec leur enseignante et leur ATSEM. L'exercice s'est bien déroulé, les élèves sont restés très calmes. Deux types de difficultés ont été remontées : le signal d'activation du processus n'est pas adapté et des portes restées ouvertes. Il faut systématiquement les refermer à clé ou avec la mollette de sécurité.

La mairie envisage-t-elle d'investir dans un système d'alerte intrusion comme il en existe dans d'autres communes ?

Une note technique avec différentes propositions est en cours d'arbitrage

Pendant les vacances, des adolescents ont réussi à s'introduire dans la cour avec leurs vélos. *La mairie envisage-t-elle de sécuriser la clôture ?*

Une vérification de la clôture est en cours. Une main courante a été déposée.

La pose d'un brise-vue ou d'une haie végétale va être étudiée.

Exercice confinement risque technologique :

Un exercice de simulation d'un confinement à cause d'un risque technologique aura lieu le lundi 30 novembre.

Vigipirate attentat

Suite aux attentats de Nice, le plan Vigipirate a été élevé au niveau urgence attentat, ce qui interdit toute sortie et oblige le directeur d'école à vérifier l'identité de toute personne entrant dans l'école

7. Travaux

Travaux faits :

- La platine du visiophone a été changée pendant les vacances d'automne. Il est désormais possible d'ouvrir le portail blanc depuis la classe de la directrice. Mais la directrice doit vérifier l'identité de chaque personne et toutes les portes sont fermées : elle est donc obligée de quitter sa classe pour aller ouvrir à l'autre bout de l'école. Si elle est seule en classe à ce moment-là, c'est impossible.

Sera-t-il envisagé de changer le portail vert qui fonctionne souvent mal et de l'équiper à minima d'un interphone ? La mairie va étudier la possibilité de changer officiellement l'entrée de l'école. Cela permettra d'installer un véritable portail et un portillon. Actuellement le portail officiel est toujours celui mitoyen de l'école élémentaire. Or l'entrée se fait par le portail vert de la cour depuis 2015.

- Le store du dortoir de la classe de Mme Casazza a été réparé.

- Certains poteaux extérieurs abîmés ont été remplacés pendant les grandes vacances. Le changement des autres est prévu.

8. KIDSCARE

L'école et la mairie utilisent KIDSCARE pour communiquer avec les familles. Un gros travail a été fourni pour permettre à chaque famille d'arriver à se connecter. L'école remercie l'équipe support de KIDSCARE qui a été très réactive.

A ce jour, KIDSCARE est utilisée par une majorité de parents : seules 2 familles ne lisent jamais les messages bien qu'elles disposent d'un compte. Pour ces familles, la directrice a pris contact avec l'association SLV qui intervient à Garbejaire pour aider les habitants en difficulté face au numérique. L'association propose aux familles qui le souhaitent un rendez-vous pour les aider. La prise de rendez-vous est possible pendant le confinement. L'école remercie l'association SLV pour son aide

Face à l'agressivité de certains parents sur KIDSCARE, l'équipe enseignante rappelle qu'il y a des conditions d'utilisation à respecter :

8.2 Responsabilité de l'Utilisateur

Les Utilisateurs sont responsables de leur comportement et de leurs Contenus y compris à l'égard des tiers, en cas, par exemple, de partage de Contenus.

Les Contenus peuvent être protégés par des droits de propriété intellectuelle d'autrui. L'Utilisateur s'interdit de copier, transférer, partager, télécharger, modifier tout Contenu dont il ne détiendrait pas les droits. L'Utilisateur garantit la sécurité de ses éléments d'Identification et de ses identifiants (login, mot de passe). Il reconnaît que toute utilisation du Site et/ou de l'Application KIDSCARE, est présumée faite par lui et lui sera imputée, à charge pour l'Utilisateur d'apporter la preuve contraire.

L'Utilisateur s'engage à :

- Ne pas stocker ou mettre à disposition de Contenu illégal ou contraire à la réglementation et à la loi en vigueur tel que, notamment, des Contenus à caractère pédopornographique, des Contenus susceptibles de porter atteinte à la dignité et au respect de la personne humaine ou des Contenus injurieux ou à caractère diffamatoire etc. ;
- Ne pas mettre à disposition de Contenu illicite et contraire aux bonnes moeurs ;
- Ne pas faire une utilisation illégale ou illicite de l'Application KIDSCARE ;
- Ne pas créer de lien hypertexte vers tout site Internet non conforme aux principes précités ;
- Informer KIDSCARE sans délai, par tous moyens, de toute erreur, faute ou irrégularité qu'il constaterait dans l'utilisation du Site et/ou de l'Application KIDSCARE, et ce, dès qu'il en a connaissance.

De manière générale, ne pas faire une utilisation de l'Application KIDSCARE pouvant causer préjudice à KIDSCARE.

9. Nouveau Projet d'école 2020-2024

Il a été validé il y a quelques jours par l'inspectrice.

L'équipe enseignante à partir de données sociologiques et des résultats aux évaluations nationales des CP et des CE1 a dû choisir 3 axes et au moins 1 objectif par axe, parmi ceux proposés par la DSDEN en fonction des besoins de l'école. Chaque objectif a été décliné en une ou plusieurs actions à mettre en place.

Projet d'école en annexe 3

Cahier artistique et culturel

Pour l'«AXE 1 : Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain », elle a choisi l'objectif 5 : Eduquer aux arts et à la culture. L'équipe enseignante va mettre en place un cahier artistique et culturel. Pour cette année scolaire, il sera commencé par les classes de PS. Il suivra les enfants tout le long de leur scolarité, comme le cahier du bonhomme. Ce cahier permettra de garder une trace des rencontres avec les œuvres d'arts que ce soit en classe ou au musée.

Dans le cadre de cette action, les interventions de Dominique DIS du conservatoire communal ont commencé lundi 2 octobre. Chaque classe aura une séance hebdomadaire de 30 à 40 minutes pendant 12 semaines sur le thème « Musique et Mouvement ».

Chaque classe devrait aller au musée si le contexte sécuritaire et sanitaire le permet.

Un spectacle ciné-théâtre sera présenté à l'école dès que le contexte sanitaire le permettra. Il était programmé pour le 20 novembre mais a dû être reporté en raison du durcissement du protocole sanitaire. Un spectacle de magie devrait également avoir lieu le 7 décembre. Les détails sont en cours de finalisation.

Les élèves de MS et de GS auront-ils ce cahier ? Non car il nécessite une mise en place mais ils bénéficieront de toutes les activités et sorties culturelles

Mme Shakir informe les enseignantes de la possibilité d'organiser des séances de cinéma au Pré des Arts.

Rallye lecture commun à toutes les classes et banque de situations problèmes commune à toutes les classes

Pour l'«AXE 2 : Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite », , l'objectif 3 : Agir sur les conditions et les pratiques favorables aux apprentissages et à la construction de compétences a été retenu. Afin de travailler particulièrement sur les compétences chutées en français, l'équipe enseignante a opté pour la pédagogie de projet en inscrivant toutes les classes de l'école au rallye lecture des Incorruptibles. C'est un défi lecture national annuel. Les enfants lisent 5 livres et doivent voter pour leur préféré. Tous les classes travailleront sur les 5 albums de la sélection en axant particulièrement les activités sur la compréhension. Le travail sur le premier album « le bon côté du mur » a commencé dans toutes les classes.

En fin d'année, un rallye interclasses sera organisé si le contexte sanitaire le permet avec l'aide des parents d'élèves. Ce projet est en partenariat avec la médiathèque de Valbonne. Chaque classe devrait bénéficier d'une visite atelier à la médiathèque de Valbonne au mois de juin si le contexte sanitaire el permet

En mathématiques, pour travailler sur la résolution de problèmes qui était particulièrement chutée, les enseignantes sont en train de constituer une banque de situations problèmes, commune à toutes les classes. Elles ont commencé à récupérer du matériel de récupération auprès des parents d'élèves.

Pour l'«**AXE 3 : Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale** », l'« **Objectif 2 : Agir sur les différentes formes d'inégalités** » a été retenu.

Les actions suivantes seront mises en place :

- La poursuite du port du tablier qui gomme les différences
- L'intervention de l'infirmière scolaire sur le thème de l'hygiène et de la santé
- L'utilisation de KIDSCARE pour communiquer plus facilement avec les familles et le périscolaire

L'«Objectif 3 : Renforcer l'action éducative territoriale pour garantir une mixité scolaire et sociale » a également été choisi

L'action retenue est de permettre à tous d'intégrer la section italienne grâce aux interventions de Mme Simona Grandin d'initiation à l'italien en partenariat avec la mairie. L'école souhaite également organiser des événements avec l'association des parents d'élèves de la SI. Ces interventions ont lieu le jeudi après-midi en grande section et ont commencé le jeudi 15 octobre.

10. Festivités de fin d'année

Comme chaque année, les enfants réaliseront 3 cartes de vœux qu'ils emporteront à la maison. Les familles pourront donner une contribution du montant qu'elles souhaitent. Un goûter sera organisé : les parents seront sollicités pour apporter des clémentines et des papillotes. Si le protocole sanitaire reste renforcé, il ne sera pas commun et aura lieu dans chaque classe. Chaque enfant recevra un livre de la part du Père Noël.

Un spectacle de Noël a dû être reporté car il était non conforme avec le protocole sanitaire renforcé. Un contact est pris avec un magicien pour organiser un passage dans chaque classe.

11. Questions diverses des parents d'élèves

Remerciements des parents

Les parents remercient les enseignants car malgré le protocole sanitaire renforcé, les enfants sont heureux de venir à l'école et continuent sereinement leurs apprentissages

Grève :

La FCPE respecte le droit de grève mais espère que les enseignantes ne suivront plus les mouvements de protestation, pour faire preuve de solidarité avec certains parents d'élèves en situation précaire.

Photo de classe sous forme de trombinoscope :

L'équipe enseignante a opté pour le trombinoscope plutôt que la photo de groupe pour rassurer certains parents extrêmement inquiets après la fermeture de classe pour un cas COVID et qui avaient déscolarisé leurs enfants.

Sera-t-il possible d'organiser une nouvelle prise de vue en groupe classe lorsque le protocole sera supprimé ? Non car l'organisation et la vente des photos prend énormément de temps et il n'est pas possible de le faire deux fois dans l'année scolaire.

Sortie à la chèvrerie :

La FCPE souhaiterait que l'école organise une sortie à la chèvrerie en février ou en mars. La directrice rappelle que les sorties sont pédagogiques et sont organisées par les enseignantes dans le cadre du projet d'école. Elles sont déjà prévues : sorties au musée et à la médiathèque. Elles sont pour l'instant reportées en raison du protocole sanitaire renforcé et du plan VIGIPRATE qui est au plus haut niveau. De plus, tous les élèves de GS sont déjà allés à la chèvrerie en PS lorsque le projet des enseignantes était l'anniversaire des 500 ans de Valbonne.

La mairie étudiera s'il est possible d'organiser une sortie à la chèvrerie le mercredi ou pendant des vacances.

Festivités de fin d'année scolaire :

Les enseignants concentrent actuellement leur énergie sur la mise en place du protocole sanitaire pour assurer la sécurité des élèves et sur les apprentissages scolaires des élèves. A ce jour, aucune festivité type kermesse n'est envisageable tant au niveau sanitaire que sécuritaire.

En fin d'année scolaire, les enseignantes ont déjà un projet de rallye lecture dans le cadre du projet d'école. Les associations de parents d'élèves pourront organiser par elles-mêmes un événement festif.

Activités périscolaires :

Les activités mises en place pendant les vacances d'automne ont été particulièrement appréciées des enfants. Est-il possible de mettre en place le soir les mêmes activités ?

Face à l'urgence de la crise sanitaire, la mairie a d'abord privilégié l'augmentation du nombre d'animateurs. Dans un second temps, elle essaiera d'améliorer les activités. La gestion des départs échelonnés des enfants ne permet pas de mettre en place le même type d'activité que pendant les vacances.

La séance est levée à 18h30. La date du prochain conseil d'école sera communiquée dès que possible

Liste des annexes :

Annexe 1 : PV des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'Ecole

Annexe 2 : Règlement intérieur 2020-2021

Annexe 3 : Projet d'école 2020-2024

Fait à VALBONNE, le 16/11/2020

Le Président du Conseil d'Ecole :

Mme DE ZERBI TACAILLE Laetitia

Le Secrétaire de séance :

Mme DE ZERBI TACAILLE Laetitia